



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

Villejuif, le 7 mars 2023

LCL Impact Social (Mars 2023) premier social bond de LCL

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan à Moyen Terme 2025 dont une des priorités vise à développer l'engagement sociétal de ses clients, de la société et de l'entreprise, **LCL lance son tout premier Social Bond ***, **LCL Impact Social (Mars 2023)** pour répondre à la demande de ses clients désireux d'investir leur épargne de manière responsable.

Commercialisé auprès de la clientèle Banque Privée et Gestion de fortune de la banque, ce nouveau support, titre de créance social à Impact, est destiné à financer les projets de petites entreprises et d'organisations à but non lucratif contribuant à la lutte contre les inégalités territoriales, l'émancipation socio-économique des personnes ainsi que l'accès à la santé pour les plus défavorisés. En complément, il offre une protection partielle du capital initial(1) à hauteur de 90% à l'échéance. A noter que ce placement comporte tout de même un risque de perte en capital partiel ou total en cours de vie et partiel à l'échéance.

Proposée du 7 mars au 21 avril 2023 (sauf clôture anticipée au gré de l'émetteur), cette nouvelle offre a une durée maximale de six ans et est éligible exclusivement à l'assurance-vie.

Un placement qui intègre des critères d'engagement sociaux

Avec LCL Impact Social (Mars 2023) LCL continue d'élargir sa gamme LCL Impact Sociétal et Solidaire.

Cette nouveauté s'inscrit dans le cadre de la mobilisation collective du groupe Crédit Agricole pour son Projet Sociétal, véritable plan programme qui s'articule autour de trois priorités : le climat, la cohésion sociale et les transitions agricole et agro-alimentaire.

Répondant ainsi à une demande accrue de sa clientèle pour les investissements à impact, LCL souhaite être le trait d'union entre ceux qui cherchent une solution d'investissement pour diversifier une partie de leur épargne et ceux voulant favoriser les projets avec un effet social positif sur une population cible.

LCL Impact Social (Mars 2023), un titre de créance structuré

La performance de LCL Impact Social (Mars 2023) dépend de l'évolution de l'Indice MSCI France Select ESG ** 30 3,75% Decrement (Gross).

Cet indice de marché actions est créé, calculé et publié par MSCI. Il permet de suivre l'évolution de 30 titres français sélectionnés selon leur notation « ESG » (Environnement, Social et Gouvernance).

L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75% par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un Indice dividendes non réinvestis classique.

Dès le lancement de la formule, la Valeur Initiale de l'Indice est constatée. Elle servira de base de calcul pendant toute sa durée de vie. Le placement d'une durée maximale de six ans présente la possibilité d'un remboursement automatique anticipé, à la date anniversaire en année 3, en fonction de l'évolution de l'Indice.

A l'issue de la troisième année, la valeur de l'Indice est constatée :

- Stable ou en hausse par rapport à sa valeur Initiale : l'investisseur reçoit l'intégralité du Capital (1) investi augmenté d'un gain fixe (1) de 6,00% multiplié par le nombre d'années écoulées (mécanisme de plafonnement des gains). Dès que la condition de réalisation est remplie, le placement s'arrête automatiquement.
- En baisse par rapport à sa valeur initiale : le placement se poursuit jusqu'à l'échéance.
- Sinon, à six ans, dans le cas où le placement n'a pas été remboursé par anticipation, la valeur de l'Indice est constatée et 3 situations sont possibles :
 - en baisse de plus de 10%, l'investisseur reçoit 90% du Capital (1) investi. L'investisseur subit dans ce cas une perte de 10% de son Capital investi.
 - en baisse jusqu'à 10%, l'investisseur reçoit le Capital investi multiplié par la Performance Finale de l'Indice, avec un minimum de 90% du Capital Initial. L'investisseur subit dans ce cas une perte pouvant aller jusqu'à 10% de son Capital investi.
 - stable ou en hausse, l'investisseur reçoit l'intégralité du Capital investi (1) augmenté d'un gain fixe plafonné de 36,00% (1) soit un Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) (2) de 5,21%(1).

Exemple d'un projet social financé par LCL

La 13ème clinique soins-études de la Fondation Santé des Etudiants de France (FSEF) à Vitry-le-François (Marne), une institution de référence de la santé de l'adolescent et du jeune adulte (jusqu'à 21 ans) qui présentent des troubles psychiques. La Fondation Santé des Étudiants de France a souhaité que le projet technique réponde à une volonté d'avoir une *construction « Bas carbone »* et a reçu en décembre 2019 le label **BBCA NIVEAU PERFORMANCE** en phase conception. C'est une première pour un bâtiment hospitalier.

Le Groupe Crédit Agricole publiera un rapport annuel sur l'utilisation du produit net des titres de créances sociaux jusqu'à leur échéance. De plus, le Groupe, dont LCL, s'engage à y inclure des détails concernant l'impact social de son Portefeuille Social en utilisant les indicateurs disponibles pour chaque catégorie ([Dette et notation | Crédit Agricole \(credit-agricole.com\)](#)).

*Social Bond = Obligation Sociale.

**ESG = Environnement, Social, Gouvernance.

(1) Le Capital, les gains ou pertes et les rendements sont annoncés sur la base de la Valeur Nominale du Titre, hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion) et cotisation au titre de la garantie complémentaire en cas de décès, hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement, hors défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution de l'Émetteur. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit pendant la période de souscription et conserver ses Titres jusqu'à l'échéance.

(2) TRAB : Taux de Rendement Annuel Brut calculé sur la période allant du 12/05/2023 à la Date d'Echéance concernée.

L'investisseur est soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur.

Informations importantes

- Les informations communiquées dans ce message le sont à titre purement informatif et n'ont pas de valeur contractuelle. Le contenu de ce message n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement ni un quelconque autre service en investissement et ne constitue de la part de LCL ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni un conseil en vue de l'achat ou de la souscription ou de la vente de produits financiers. **Certains produits et solutions cités peuvent présenter divers risques et impliquer une perte potentielle de la totalité du montant investi**, n'être réservés qu'à une certaine catégorie d'investisseurs et/ou n'être adaptés qu'à des investisseurs avertis et éligibles à ces types de produits, services et solutions.
- Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs, elles ne sont pas non plus des garanties sur les rendements à venir. Les valeurs des parts ou actions sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse.
- Ainsi, avant de souscrire à de tels produits ou services financiers, nous invitons l'investisseur potentiel à prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du placement ou service financier envisagé (prospectus, document intitulé "informations clés pour l'investisseur", conditions générales du service), en particulier celles liées aux risques associés à ce produit ou service.

- Les solutions patrimoniales et financières, les offres, produits, services et activités évoqués dans ce message dépendent de la situation personnelle de chaque investisseur, de la législation qui lui est applicable ainsi que de sa résidence fiscale. Nous invitons l'investisseur potentiel à prendre contact avec son conseiller Banque Privée pour vérifier si ces offres répondent à ses besoins et si elles sont adaptées à son profil d'investisseur (connaissance, expérience en matière d'investissement, situation financière y compris capacité à subir des pertes et objectifs d'investissement y compris tolérance au risque).

A propos de LCL

Filiale de Crédit Agricole S.A., LCL banque urbaine est l'une des plus grandes banques de détail en France. LCL a fait de la satisfaction clients sa priorité absolue et ambitionne d'être la banque n°1 en terme de satisfaction d'ici fin 2023. Combinant humain et digital, LCL propose à ses 6 millions de clients particuliers, dont 222 000 clients Banque privée, 390 000 professionnels et 30 500 entreprises et institutionnels, une relation omnicanale forte de ses 1 400 agences au cœur des villes, de ses centres de relation clients à distance « LCL Mon Contact » avec 400 conseillers disponibles par téléphone, de ses sites et applis dont « LCL Mes Comptes » plébiscitée par ses clients. Avec une gamme complète de solutions bancaires/assurances et extra-bancaires, LCL conseille ses clients au quotidien et dans tous leurs projets de vie. Fidèle à sa stratégie de banque urbaine, LCL se mobilise et accompagne également les clients qui veulent agir concrètement et participer à la lutte contre le dérèglement climatique

Contacts Presse LCL

Julie TERZULLI Tel 01 42 95 10 61 @ julie.terzulli@lcl.fr

Brigitte NEIGE Tel : 01 42 95 39 97 @ brigitte.neige@lcl.fr